

Une politique du livre et de la lecture déployée à l'échelle d'un département: les Bouches- du-Rhône

PAR MATTHIEU ROCHELLE

Lorsqu'un Conseil général décide de regrouper les services proposés par la BDP et la mission « Livre et Édition » – une initiative originale – quels en sont les effets en matière de politique de lecture en direction de tous les publics et sur l'ensemble du département? L'exemple des Bouches-du-Rhône.

Matthieu Rochelle
Directeur de la BDP des
Bouches-du-Rhône, chargé
de mission pour le Livre et
l'Édition.

Longtemps, au sein du Conseil général, la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône était un service distinct de la mission « Livre et édition », mission qui gère le développement et le suivi des projets culturels de toutes les structures associatives de la chaîne du livre. En 2003, une réorganisation a permis de rapprocher ces deux services. La reconstruction de la BDP en 2006 a donné à ce rapprochement son plein sens. On peut depuis parler d'un véritable service départemental du livre et de la lecture.

LA POLITIQUE CULTURELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le Conseil général mène une politique culturelle ambitieuse qui contribue à la mise en œuvre de la politique globale du département dans ses principaux axes d'intervention en termes d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et de développement.

Ses deux objectifs principaux sont :

- l'élargissement et la diversification des publics de manière à démocratiser l'accès à la culture sur tout le territoire et dans tous les milieux sociaux, notamment en initiant des mesures incitatives à l'égard des publics prioritaires mais aussi en insérant la culture dans une réflexion visant à un aménagement du territoire équilibré ;
- la défense et la promotion d'une exigence de qualité et de professionnalisation dans les actions soutenues ou conduites ainsi ouvertes à tous, seule garante notamment d'une contribution réelle de l'action culturelle à l'intégration sociale et au renforcement de la démocratie.

Afin de réaliser ces différentes missions, la Direction de la culture accomplit des actions directement gérées par l'institution départementale, qui sont communément appelées compétences obligatoires.

D'autre part, la Direction de la culture exerce des compétences volontaristes aboutissant à un meilleur aménagement culturel du territoire. Ces compétences s'expriment à travers le soutien aux associations du département dans le cadre d'un partenariat culturel et la mise en valeur du patrimoine départemental.

LE LIVRE ET LA LECTURE PUBLIQUE POUR TOUS DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Dès les orientations 2000 de sa politique culturelle, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a pris la décision d'élargir les missions de la bibliothèque départementale vers la desserte de nouveaux publics et le développement de partenariats avec des professionnels et des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre les inégalités culturelles.

En effet, l'accès du plus grand nombre à la culture n'est possible que si tous les publics sont concernés et si les efforts portent notamment sur ceux qui en sont les plus éloignés et les plus fragiles. Aussi, la BDP a-t-elle décidé de prendre en compte, à la fois dans ses collections et dans ses activités culturelles, tous les publics. La rédaction d'un plan de développement des collections va dans ce sens.

POUR UN AMÉNAGEMENT CULTUREL ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

L'aménagement culturel du territoire, quant à lui, repose sur un développement équilibré. La BDP fait en sorte que chaque habitant du département, quel que soit son lieu de résidence, puisse bénéficier d'un service de lecture publique de proximité et de qualité.

Dès les orientations 2000 de sa politique culturelle, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a pris la décision d'élargir les missions de la bibliothèque départementale vers la desserte de nouveaux publics et le développement de partenariats.

Dans le cadre de cet aménagement culturel, la BDP prend également en compte l'évolution des intercommunalités et s'inscrit dans une politique concertée de mutualisation et de complémentarité.

Dans le cadre de cet aménagement culturel, la BDP prend également en compte l'évolution des intercommunalités et s'inscrit dans une politique concertée de mutualisation et de complémentarité.

Cet aménagement culturel du territoire passe obligatoirement par une contractualisation avec les communes, voire avec les intercommunalités, ce à quoi s'engage la BDP en réactualisant ses conventions.

LE SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE ET AUX PROJETS DE DIFFUSION/MÉDIATION

Deux dispositifs permettent de soutenir la création artistique : d'une part l'aide à l'édition et, d'autre part, les résidences d'auteurs, d'illustrateurs et de traducteurs.

Un dernier consiste à soutenir les partenaires sur des projets de médiations culturelles et numériques.

LA CRÉATION D'UN LIEU COMMUN : LES ABD GASTON-DEFERRE

Inaugurées en juin 2006, les archives et la bibliothèque départementales se sont installées sur le même site, à la Joliette, au cœur de la zone d'Euroméditerranée, en cours de rénovation urbaine. Réalisé par les architectes Corinne Vezzoni et Pascal Laporte, ce bâtiment, baptisé Les ABD Gaston-Deferre, se déploie sur 28 000 m² dont plus de 5 400 m² pour la BDP, magasins et bureaux compris, et environ 7 000 m² d'espaces communs avec les archives départementales, sachant que le galet d'archivage correspond à environ 10 000 m².

Par ailleurs, l'annexe de la BDP a été reconstruite en 1992 à Saint-Rémy-de-Provence, sur quelques 1 000 m².

LES MISSIONS TRADITIONNELLES DE LA BDP

Dès juin 2007, la BDP s'est investie, sur une durée de trois ans (2008-2011), dans un projet d'établissement, élaboré en droite ligne du projet départemental pour la culture. Précisant les cinq grandes missions des BDP, il se décline en toute une série d'actions et de dispositifs. Voici ces missions :

- constituer une offre documentaire en mettant à jour nos collections, en formalisant notre politique documentaire, en renforçant le rôle de la BDP comme centre de ressources, en aidant les bibliothèques municipales à compléter leurs collections ;
- mettre à disposition les ressources documentaires auprès des réseaux, celui des bibliothèques municipales du département et celui des structures associatives de l'aire marseillaise, en s'attachant à repenser les dessertes ; en effet, depuis 1999, le département intervient sur la desserte des collectivités marseillaises, au vu d'une situation de carence restée trop longtemps sans réponse ;
- aider au développement d'un réseau départemental de lecture publique à travers la construction, l'extension, l'aménagement, l'informatisation des bibliothèques et la prise en compte des nouvelles technologies en sensibilisant les élus à la création ou à la modernisation de leur bibliothèque municipale ;

MATTHIEU
ROCHELLE

- aider les personnels des bibliothèques à mieux gérer leur équipement en assurant leur professionnalisation et leur qualification, en accompagnant les bibliothèques municipales dans l'élaboration de leur propre politique documentaire, en valorisant l'expertise de la BDP, en coordonnant activement les compétences de notre réseau, en positionnant la salle d'actualité de la BDP (ouverte au public) comme centre de ressources et d'expérimentation Internet et multimédia du réseau et des partenaires de la BDP ;
- favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre, d'une part en développant une dimension culturelle forte au sein des réseaux départementaux et sur le site des ABD Gaston-Defferre, d'autre part en élargissant les publics.

À ces missions dites traditionnelles, il faut en ajouter d'autres, liées davantage à l'exécutif départemental qu'à la décentralisation.

La construction des ABD [Archives et bibliothèque départementale] est à la conjonction d'une ambition politique et d'un projet patrimonial et bibliothéconomique.

LES NOUVELLES MISSIONS DÉVELOPPÉES

La construction des ABD est à la conjonction d'une ambition politique et d'un projet patrimonial et bibliothéconomique. En réunissant deux services aux missions relativement proches, en les incitant à une mutualisation de leurs ressources et de leurs moyens, en étant largement ouvert au public, en s'inscrivant dans un projet de rénovation urbaine, ce bâtiment participe à la modernisation et à l'ouverture des services publics de la culture et de l'information.

Aussi, les nouvelles missions de la BDP depuis l'ouverture de cet équipement sont-elles les suivantes :

- ouvrir au public direct du quartier, de la ville et du département une salle d'actualité multimédia comprenant une centaine de références afin de lui permettre de s'informer, de se former et de débattre ;
- accompagner, financièrement et techniquement, les projets de la centaine d'associations du secteur Livre et Édition de tout le département (Mission Livre). Cette mission participe aussi pleinement à l'aménagement du territoire départemental ;
- renforcer la programmation en construisant un projet d'action culturelle, qui est de faire des ABD un lieu tête de réseau dynamique et novateur, ainsi que de développer les partenariats et la coopération interne, notamment en direction des publics spécifiques et prioritaires.

L'ORGANISATION DE LA BDP

Pour permettre à ces nouvelles missions de promouvoir la politique départementale du livre, a été créé en 2009 un département de l'action culturelle et des publics dont la mission essentielle est de valoriser les collections de la BDP par une offre culturelle variée et ambitieuse en direction des différents publics :

- publics professionnels (bibliothécaires municipaux, responsables d'associations œuvrant dans le domaine du livre) ;
- publics prioritaires du Conseil général (enfants, collégiens, jeunes en situation d'insertion sociale et professionnelle, personnes âgées et handicapées, bénéficiaires du RSA) ;
- publics empêchés (personnes hospitalisées, détenus, etc.) ;
- tout public, et notamment familial.

On assiste cependant à une déprofessionnalisation importante, nombre de bibliothécaires sont remplacés par des personnels non formés, et particulièrement en médiation. D'où la nécessité de maintenir un axe de formation fort.

Ces publics sont touchés dans le cadre de partenariats forts créés avec différents services de notre institution, diverses structures associatives ou institutionnelles.

On remarquera que cette organisation, inspirée des établissements patrimoniaux, est assez atypique en BDP. Si elle ne se veut pas dichotomique, elle permet toutefois une synergie étroite entre missions nouvelles et traditionnelles de développement des réseaux documentaires.

Outre les services administratifs, s'ajoute à cela une « Cellule études, évaluation et prospective », forme d'observatoire départemental du livre et de la lecture.

ACTIVITÉS ENTREPRISES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Le portail documentaire

Le fonds documentaire de la BDP est constitué de quelques 460 000 documents dont la moitié est en prêt dans les bibliothèques du réseau et auprès des collectivités partenaires. La BDP est en train de formaliser sa politique documentaire afin de pouvoir la communiquer largement au réseau.

Le soutien au développement du réseau départemental de lecture publique

La BDP reste très vigilante sur les projets émanant des communes – dans un souci d'accompagnement vers l'autonomie – et entend renforcer, encore, son conseil et son expertise par la mise en place d'un réseau de « référents » qui seront au plus près du suivi des besoins des bibliothèques.

Le conseil et la formation

L'ensemble du réseau des bibliothèques est animé par près de 500 personnes dont 45% sont des salariés et 55% des bénévoles.

On assiste cependant à une déprofessionnalisation importante, nombre de bibliothécaires sont remplacés par des personnels non formés, et particulièrement en médiation. D'où la nécessité de maintenir un axe de formation fort : 51 journées de formation et journées d'études ont ainsi été programmées, regroupant presque 900 participants, surtout des bibliothécaires mais aussi des professionnels de la chaîne du livre (auteurs, libraires, éditeurs, médiateurs...) venant du département et de la région. La BDP s'ouvre aussi plus largement en proposant des actions d'accueil de stagiaires, y compris internationaux.

Par ailleurs, la BDP a mis en place un centre de ressources documentaires à destination des professionnels.

La participation à des actions de coopération

La BDP a pris une part active, au niveau régional, à un programme de la Conservation partagée des fonds de littérature de jeunesse et accueille régulièrement les réunions de cette commission. Elle participe à l'accueil de stagiaires étrangers dans le cadre des actions du COBIAC¹ mais aussi à la formation de formateurs dans le cadre de la coopération internationale. Enfin, elle participe aux dons de livres envoyés dans les pays francophones

partenaires de la Banque régionale du Livre. Elle anime aussi un réseau de lecture publique dans le Gouvernorat de Bethléem.

Favoriser l'accès de tous à la culture et à l'éducation artistique et culturelle

Trois grands axes sous-tendent l'offre culturelle :

- les expositions.
- la programmation culturelle (rencontres littéraires, concerts, projections, débats) : ces manifestations s'inscrivent dans une optique de découverte du patrimoine contemporain. La programmation par « cycles » donne une image de pérennité et permet un travail en collaboration avec les différents secteurs bibliothéconomiques de la BDP (adultes, jeunesse, image et son).
- les manifestations telles que les séances de cinéma en plein air, les journées « portes ouvertes » dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, Lire en fête, les Rencontres de l'édition indépendante... permettent à la fois d'accueillir un public plus large et de favoriser les rencontres entre les différents acteurs de la chaîne du livre.

En 2013, environ 65 000 personnes ont bénéficié de toutes ces propositions.

CONCLUSION

Des grands changements sociétaux sont à l'œuvre. La bibliothèque, comme lieu de vie, constitue un écrin pour ces changements mais aussi, dans l'esprit de l'Agenda 21, un creuset. En effet, dans le contexte de la réforme territoriale et des crises majeures - politiques, économiques, sociales et environnementales - que traverse notre pays, il est de notre responsabilité de poursuivre notre réflexion de manière plus approfondie afin d'améliorer, toujours davantage, le service rendu aux usagers. C'est dans nos modèles d'organisation et nos pratiques que l'approche territoriale et transversale doit s'inscrire durablement, dans un souci de proximité, de qualité et d'efficacité de l'action publique, d'optimisation de nos ressources et moyens. ●

La BDP a pris une part active, au niveau régional, à un programme de conservation réparti dans le cadre de la Conservation partagée des fonds de littérature de jeunesse.

Le réseau de lecture publique dans le département des Bouches-du-Rhône

La BDP travaille aujourd'hui pour deux réseaux :
- le réseau des 100 bibliothèques municipales (sur 119 communes) ;

- et celui des 250 partenaires institutionnels ou associatifs, aidés au même titre que les bibliothèques municipales, en respect d'une délibération prise par le CG13 en 1999, au vu des besoins de l'aire marseillaise.

Les communes intégrées au réseau de la BDP13 desservent globalement 22,48% de la population (usagers inscrits en 2008) et se placent ainsi au dessus de la moyenne nationale (15,45% en 2007). Le taux d'informatisation (Système d'informatisation et de gestion des bibliothèques) est satisfaisant.

MATTHIEU
ROCHELLE



↑
Situation géographique
des bibliothèques dans
les Bouches-du-Rhône.
Capture d'écran du site
www.biblio13.fr

Par ailleurs, le Conseil général a historiquement incité les communes à s'équiper de bibliothèques normatives. De plus, depuis 2000, et ceci sans compter les nombreuses extensions que ce soit dans le réseau de la BDP ou pour des communes plus importantes, presque 10 000 m² d'espace pour des bibliothèques ont été construits et équipés, permettant ainsi de donner vie à une vingtaine d'équipements nouveaux.

Cependant, même si notre territoire est déjà bien aménagé, grâce au travail de longue date de notre institution, il reste encore un déficit à combler. Sur les 119 communes des Bouches-du-Rhône, une quinzaine n'est pas encore dotée de bibliothèques et une vingtaine est concernée par des extensions de locaux pour répondre aux normes ministérielles.

Aussi le Conseil général des Bouches-du-Rhône a-t-il lancé en 2009 un Plan de développement de la lecture publique afin de poursuivre le réel effort réalisé. ●